

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1169 décision n° 1169 du 20 novembre 1952

n° 1169

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 novembre 1952

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1952

Date du numéro
1 décembre 1952

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Djama Egal est engagé en qualité de domestique au salaire mensuel forfaitaire de cinq mille francs (5.000 fr.) et mis à la disposition de l'Inspecteur du Travail en Côte Française des Somalis, pour compter du 1er août 1952.